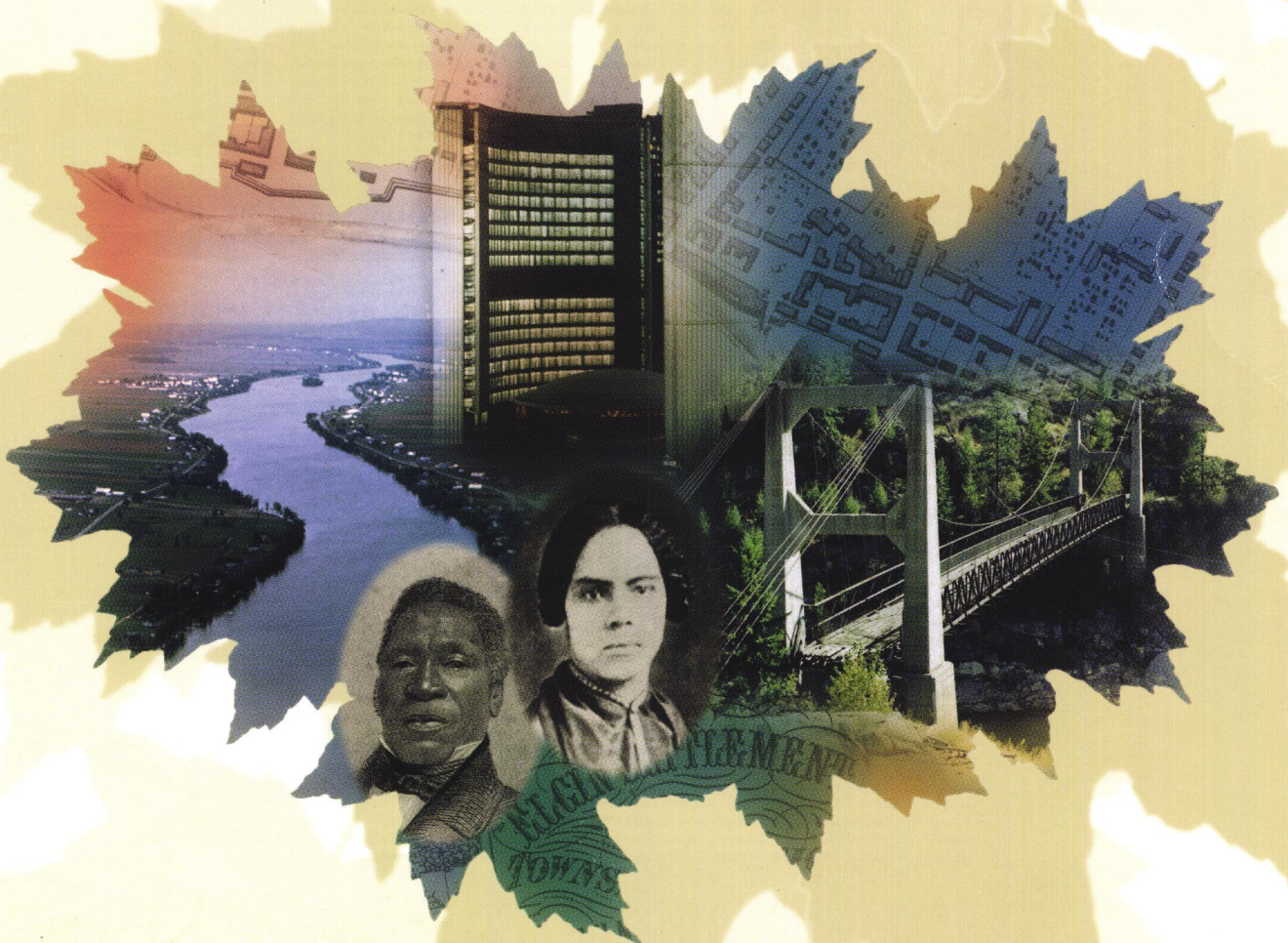


CAIR64
244
2001

PLAN DU RÉSEAU DES
LIEUX HISTORIQUES
NATIONAUX DU CANADA

LA COMMÉMORATION DU PATRIMOINE
BÂTI CANADIEN DE L'ÈRE MODERNE





Légende des photos de la page couverture :

1. La rivière Richelieu
2. Hôtel de ville de Toronto
3. Le Révérend Josiah Henson
4. Mary Ann Shadd Cary
5. Plan de Montréal
6. Pont suspendu Brilliant

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a pour mandat de conseiller le ministre du Patrimoine canadien et, par son entremise, le gouvernement du Canada, sur la commémoration d'aspects de l'histoire du Canada qui revêtent une importance nationale.

La Commission favorise le soutien et la participation du public pour mieux faire connaître aux Canadiens l'empreinte du passé qui a forgé notre nation. Près de 80 p. 100 des sujets retenus pour l'examen de la Commission sont proposés par le public.

Vous pouvez contribuer à mieux faire connaître ce thème important auprès du grand public en soumettant des bâtiments et des sites de l'ère moderne à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Vous êtes invité à faire parvenir vos soumissions, ainsi que toute demande de renseignement complémentaire à propos du programme des lieux historiques nationaux, à l'adresse suivante :

Secrétaire exécutif
Commission des lieux et monuments historiques du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-4059
Télécopieur : (819) 953-4909
Adresse électronique : hsmbc-clmhc@pch.gc.ca

Le genre masculin est utilisé comme générique, dans le but d'éviter d'alourdir le texte.

© Sa Majesté la reine du chef du Canada 2001
ISBN : 0-662-65592-3
Cat : R64-244/2001
This publication is also available in English

www.parkscanada.pch.gc.ca/hsmbc/clmhc_f.htm

CAIRBY
244
2001



AVANT-PROPOS

Les Canadiens sont fiers des lieux, des personnes et des événements qui ont marqué leur histoire et façonné leur pays.

Ces moments clés de l'histoire du Canada constituent notre patrimoine et l'héritage que nous léguerons aux générations futures.

En honorant ces jalons significatifs de notre histoire, nous devons nous assurer de commémorer toute la diversité des personnes, des réalisations et des actions importantes qui ont contribué à forger notre pays.

Il existe encore des histoires, des voix, des réalisations et des chefs-d'œuvre du passé canadien qui ne sont que partiellement connus de nos contemporains. On doit raconter ces histoires, faire entendre ces voix et identifier ces réalisations – pour nous-mêmes mais aussi pour ceux qui nous suivront. En fait, ce riche patrimoine nous rattache à notre passé, il nous relie à notre avenir et il nous rapproche les uns des autres.

Cette brochure fait partie d'une nouvelle série de publications portant sur des facettes de l'histoire canadienne qui n'ont pas reçu toute la reconnaissance nationale qu'elles méritaient.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada et moi-même entendons souligner fièrement les réalisations de tous nos prédécesseurs qui ont contribué à bâtir ce remarquable pays, chéri de tous, qu'est le Canada.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien



P. G. BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITÉ DE SHEBRROOK

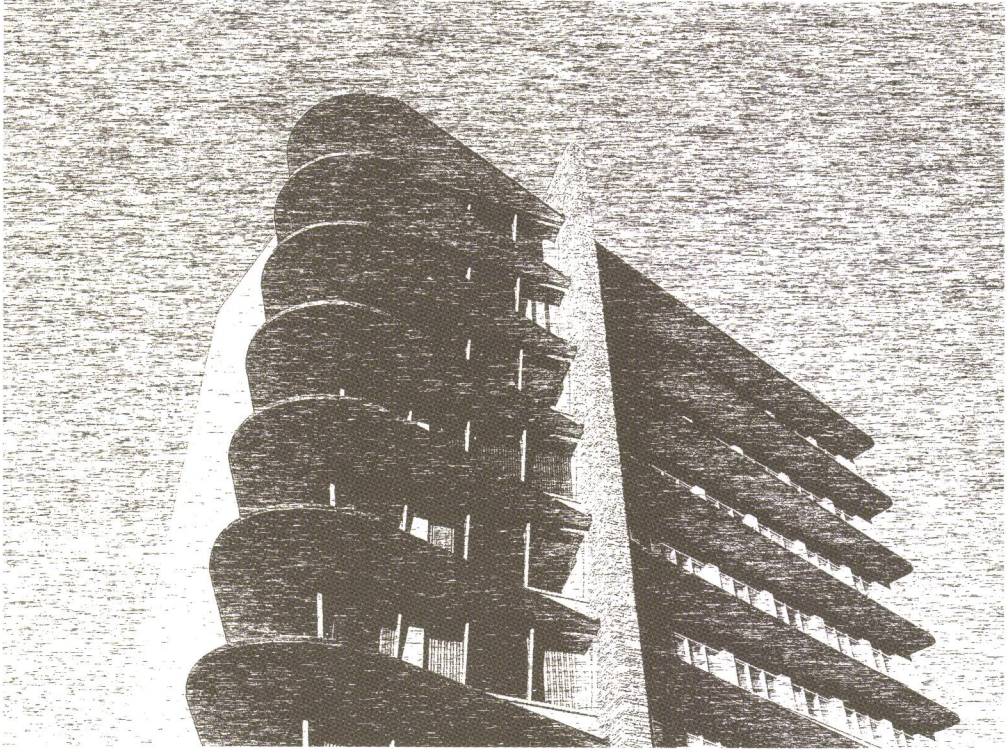


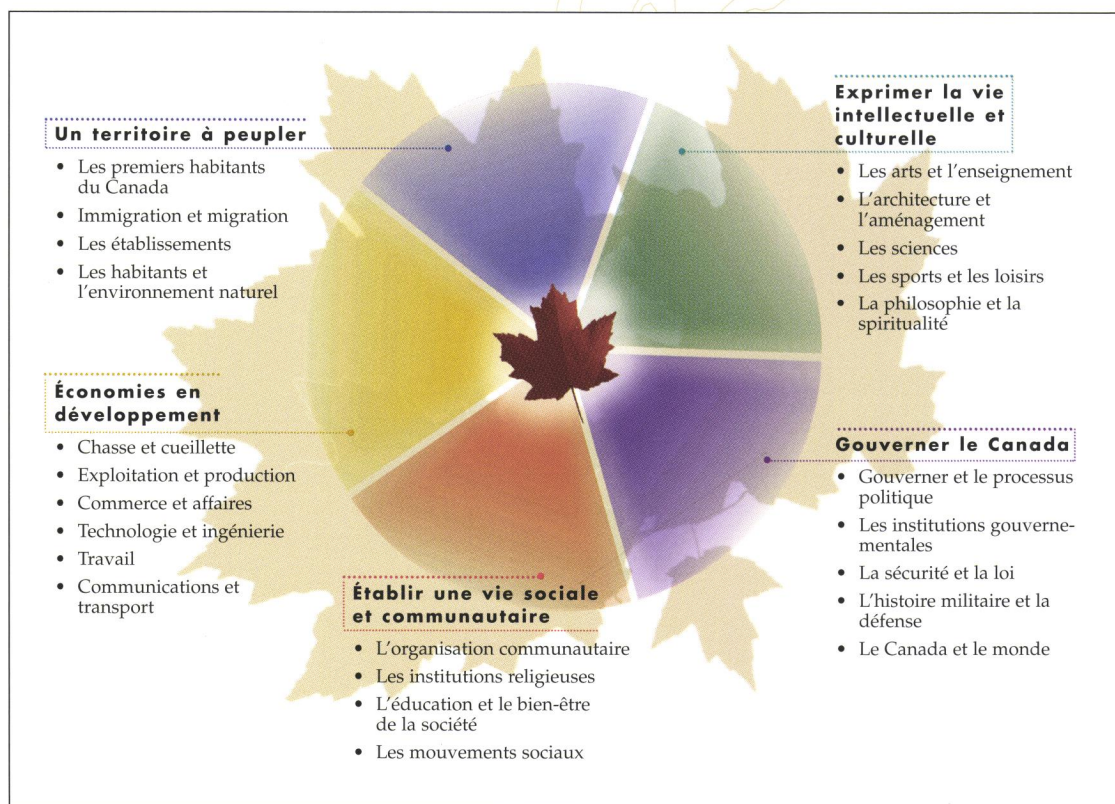


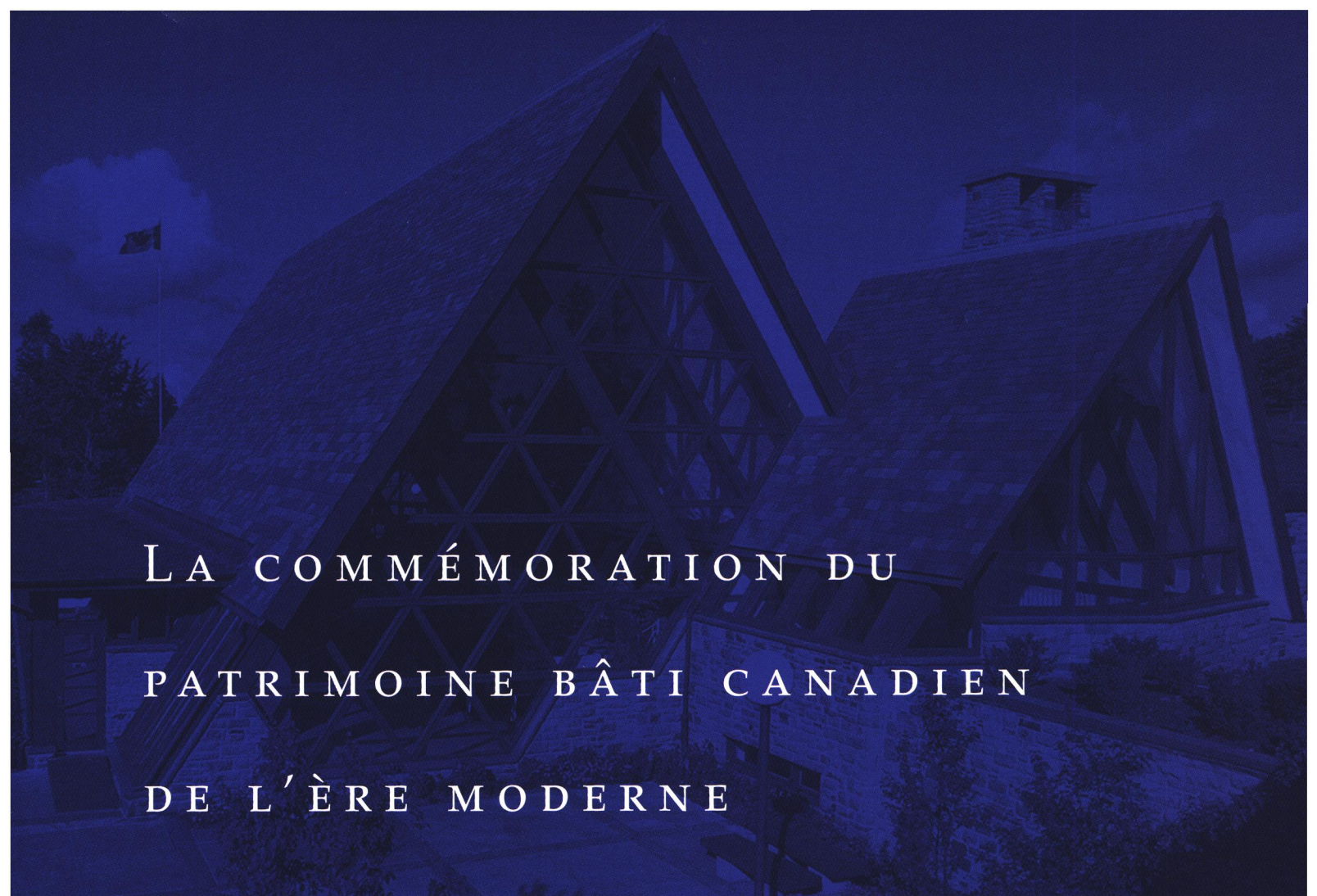
TABLE DES MATIÈRES

Plan du réseau des lieux historiques nationaux et cadre thématique	2
La commémoration du Patrimoine bâti canadien de l'ère moderne	3
La portée et la période de l'étude	4
Un patrimoine menacé	5
Un survol des approches actuelles d'inventaire et de commémoration	6
Un cadre d'analyse	11
L'évaluation de l'importance nationale	14
Conclusion et critères pour évaluation	15
Sources des illustrations	16

PLAN DU RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX ET CADRE THÉMATIQUE

Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada n'est pas définitif ni complet. Le gouvernement fédéral, avec l'aide de ses partenaires, travaille à la réalisation d'un réseau plus représentatif, qui reflète vraiment la riche histoire et le patrimoine du Canada. *La commémoration du Patrimoine bâti de l'ère moderne* illustre la recherche faite par Parcs Canada sur l'environnement bâti récent du pays, sujet actuellement considéré comme étant sous-représenté dans le réseau. Le cadre thématique divise l'histoire du Canada en cinq thèmes généraux reliés entre eux, chacun comportant un certain nombre de sous-thèmes. *La commémoration du Patrimoine bâti de l'ère moderne* se rapporte surtout au thème Exprimer la vie intellectuelle et culturelle et à son sous-thème, Architecture et aménagement, mais recoupe aussi de nombreuses autres catégories thématiques.





LA COMMÉMORATION DU PATRIMOINE BÂTI CANADIEN DE L'ÈRE MODERNE

Le Musée Alexander-Graham-Bell (1953-1956) à Baddeck, Nouvelle-Écosse
Un édifice fédéral du patrimoine « reconnu »

Vers le milieu des années 1990, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, l'organisme chargé de conseiller la ministre du Patrimoine canadien sur la commémoration des aspects importants de notre histoire au point de vue national, a commandé une étude sur l'évaluation et la commémoration des bâtiments et des sites de l'ère moderne au Canada. C'est ainsi que l'architecte et éducatrice montréalaise Susan D. Bronson a été engagée par Parcs Canada pour rédiger une étude cadre sur ce thème sous-représenté dans la famille canadienne des lieux historiques nationaux.

Le rapport de M^{me} Bronson, « Built Heritage of the Modern Era : Overview, Framework for Analysis, and Criteria for Evaluation », est basé sur des recherches faites entre janvier et juin 1997. Pour les fins de l'étude, le patrimoine bâti de l'ère moderne est défini comme les bâtiments, les ensembles et les sites construits entre 1930 environ et le milieu des années 1970. L'objet premier de l'étude était la façon d'évaluer l'importance nationale, et ne visait pas à recommander des sites spécifiques pour commémoration. Le but de l'étude était triple :

- 1) fournir un aperçu des approches locales, nationales et internationales actuelles de l'analyse et de l'évaluation du patrimoine bâti de l'ère moderne;
- 2) proposer une approche pour un cadre d'analyse des ressources canadiennes de cette période;
- 3) proposer des critères préliminaires pour l'évaluation des ressources qui sont potentiellement d'importance nationale.

LA PORTÉE ET LA PÉRIODE DE L'ÉTUDE

On a adopté une perspective très large pour l'étendue du patrimoine en question dans l'étude cadre, et c'est pourquoi on parle du patrimoine bâti plutôt que de l'architecture moderne. Cette perspective tient compte de la définition élargie du patrimoine culturel utilisée au cours de la dernière décennie par ceux qui s'occupent de commémoration, tant au Canada qu'à l'étranger. Ce patrimoine comprend des édifices, des groupes d'édifices, y compris des arrondissements urbains, suburbains et ruraux, et des sites, notamment des paysages culturels, des places urbaines, des cimetières, des parcs et des jardins.

Cette perspective ne se limite pas aux monuments ni aux œuvres des concepteurs ou architectes bien connus; elle englobe également des exemples plus modestes de notre patrimoine bâti, les expressions régionales des diverses cultures de la mosaïque canadienne, et des ressources conçues par et pour les groupes autrefois négligés, comme les Premières nations et la classe ouvrière. La perspective inclut également des ressources qui représentent, soit par leurs formes, soit par leurs fonctions, une réponse régionale ou culturelle aux développements de la période. On peut mentionner comme exemples les nouvelles communautés et installations planifiées dans le Nord canadien et les structures à poteaux et à poutres de « style Côte Ouest » en Colombie-Britannique.

Conceptuellement, l'ère moderne au Canada peut se définir par une confiance manifeste et répandue en l'avenir, par des changements extraordinairement rapides dans les styles de vie, et par une croissance sans précédent. Ces caractéristiques ont eu un impact sur la façon de vivre de la plupart des Canadiens, et sur les endroits où ils vivaient. Leur effet sur l'environnement bâti a commencé de façon hésitante au

cours des années de la Crise, s'est intensifié à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et a atteint son sommet au cours des années 1950. Pendant les années 1960, les préoccupations des Canadiens ont commencé à changer graduellement, alors que certaines des prémisses de base des années 40 et 50 ont été remises en question. Au début des années 1970, les Canadiens regardaient à nouveau vers le passé pour rechercher des indices permettant d'améliorer leur environnement et de faire face aux nouveaux défis intérieurs et mondiaux.

Dans cette étude, l'ère moderne est donc considérée comme s'étendant des années 1930 jusqu'à 1975 environ; c'est-à-dire de la période lorsque la confiance en un avenir meilleur *indépendant* du passé commença à s'installer et à s'exprimer dans un nombre important d'édifices, jusqu'à la période où la confiance des Canadiens en un avenir meilleur sans lien avec le passé commença à s'estomper, remplacée par l'architecture *enracinée* des mouvements de la conservation du patrimoine et post-modernistes. On admet que cette ère commence et se termine par plusieurs années de transition, et qu'il est quelque peu trompeur de définir une ère en termes de dates précises.

UN PATRIMOINE MENACÉ

L'étude cadre insistait sur le fait que les édifices, les ensembles et les sites canadiens de l'ère moderne ne sont pas moins menacés que le patrimoine bâti d'ères plus anciennes. Et même, pour plusieurs raisons, bon nombre de ces sites ou ensembles sont plus vulnérables que leurs prédécesseurs : de façon générale encore, on apprécie moins l'importance du patrimoine bâti de cette période; les matériaux et les méthodes de construction étaient souvent moins durables, et dans certains cas expérimentaux ou simplement non conçus pour la durabilité; le processus de vieillissement, particulièrement dans les cas où l'entretien a été déficient, est parfois moins élégant que dans le cas du patrimoine plus ancien; et enfin, les problèmes de conservation sont souvent encore plus accablants du point de vue technique. Cette menace permanente, qui a déjà conduit à la perte ou à la dégradation d'un certain nombre de structures et de paysages importants de cette période, pousse à penser que des efforts systématiques pour protéger des ressources choisies de l'ère moderne doivent être consentis.

L'étude a confirmé qu'il y a beaucoup d'intérêt de la part des professionnels et des chercheurs pour le patrimoine bâti de l'ère moderne au Canada. En même temps, ceux qui s'intéressent à ce domaine conviennent que bien des propriétaires, des visiteurs et des membres du grand public demeurent sceptiques quant à la pertinence d'une protection de ces structures. D'autres soulignent l'urgence de s'en occuper dès que possible, ces ressources étant menacées de démolition ou d'abandon de sorte qu'il sera bientôt trop tard.

Malgré cette diversité des points de vue, un large éventail d'efforts de recherche, d'inventaire, de commémoration et de protection du patrimoine bâti du passé récent a été déployé par des municipalités, des provinces, des groupes d'intérêts et des chercheurs à travers tout le pays. Les approches varient, traitant ce patrimoine de la même façon que les exemples plus anciens, ou mettant en place des inventaires spéciaux et des programmes de recherche pour tenir compte des facteurs

qui le distinguent de ses prédécesseurs. De plus, les quelques dernières années ont été témoin d'un certain nombre d'initiatives créatrices visant à sensibiliser les gens à l'importance de l'identification, de la documentation et des recherches pour les bâtiments, les ensembles et les sites qui relèvent des préoccupations culturelles et technologiques de cette période. De telles entreprises présentent un énorme potentiel de collaboration entre les différents niveaux de gouvernements, les établissements universitaires et les groupes d'intérêts.



Salle de séjour de la maison D.C. Simpson II (1953), West Vancouver, Colombie-Britannique, reproduite de *L'Esprit nouveau : l'architecture moderne à Vancouver, 1938-1963*. Présenté au Centre Canadien d'Architecture, Montréal, 1997

UN SURVOL DES APPROCHES ACTUELLES D'INVENTAIRE ET DE COMMÉMORATION

Un élément important de l'étude était un survol des approches adoptées au pays pour déterminer comment l'inventaire et la commémoration du patrimoine récent sont traités par les services d'urbanisme et de planification, les conseils consultatifs, les autorités dans le domaine du patrimoine et les groupes d'intérêts. Près de 100 personnes ont été interrogées. Les objectifs de ce survol étaient :

- 1) d'établir le contact avec les personnes-ressources s'occupant de la commémoration du patrimoine bâti de l'ère moderne à travers le pays;
- 2) de se faire une idée du niveau d'intérêt pour le patrimoine bâti du passé récent dans différentes parties du pays, et comment la recherche, l'inventaire, la commémoration et la protection du patrimoine bâti de cette ère sont abordés par divers groupes.

L'examen abordait six grandes questions : l'intérêt pour le projet; la pertinence du sujet; les inventaires prévus ou complétés; les activités visant la commémoration ou la protection; la recherche; et les initiatives de sensibilisation du public.

L'intérêt

L'enquête montre clairement que l'intérêt pour le projet est élevé. Les répondants ont généralement convenu qu'il existe un clair besoin de partage des informations sur le sujet, et un grand nombre de gens ont exprimé leur appréciation à Parcs Canada d'avoir pris l'initiative d'exécuter cette enquête préliminaire et d'en diffuser les résultats.

La pertinence

À peu d'exceptions près, les personnes-ressources contactées ont convenu que le sujet était pertinent : le patrimoine bâti du passé récent est digne d'attention en ce qui concerne la recherche, l'inventaire, la commémoration, la protection et la sensibilisation du public, malgré sa réputation populaire de laideur, d'irresponsabilité sociale trop élevée ou de son caractère trop récent pour être considéré comme un « patrimoine ». De plus, la plupart des représentants des administrations municipales et des gouvernements provinciaux ont fait remarquer qu'ils concentrent toujours leurs ressources humaines et financières



La Clinique de Winnipeg (1959),
étudiée et photographiée par la
Winnipeg Architecture Foundation

limitées sur l'inventaire et la protection du patrimoine plus ancien; le patrimoine récent est souvent considéré d'importance moindre que le patrimoine plus ancien. Il y avait accord presque unanime que les compressions et réductions continues empêchent toute nouvelle initiative qui aurait besoin d'un financement spécial, comme l'établissement d'un inventaire du patrimoine récent. Certaines villes et provinces travaillent avec des lois en matière de patrimoine qui ont été élaborées au cours des années 1970 ou au début des années 1980 et elles reconnaissent qu'il est temps de réévaluer leurs politiques étant donné la définition élargie de ce qui appartient au patrimoine.

Quelques-unes ont quand même réussi à faire du passé récent une priorité : l'organisation sans but lucratif Winnipeg Architecture Foundation, par exemple, a reçu des fonds pour faire des recherches et pour photographier le patrimoine bâti de la ville pour la période de 1940 à 1975; le District of North Vancouver a complété un inventaire de ce genre; et la ville de Toronto—district nord (North York) a déjà publié le résultat de son examen, intitulé *North York's Modernist Architecture*.

L'inventaire

Malgré l'attention d'ensemble que l'on donne au Canada au patrimoine d'avant l'ère moderne, on a entrepris un certain nombre d'inventaires du patrimoine récent dans différentes parties du pays. Ainsi, au niveau provincial, la Nouvelle-Écosse a fait une sélection préliminaire d'environ 20 édifices dans la région de Halifax comme point de départ pour l'élaboration de critères de désignation, tandis que la Saskatchewan documente le patrimoine

récent cas par cas, lorsque l'occasion se présente. Au niveau municipal, des villes comme Montréal et Québec ont établi des inventaires qui comprennent tant le patrimoine du passé récent que le patrimoine plus ancien; il n'y a pas de dates limites et les édifices, les sites et les quartiers de toutes les époques sont inclus. D'autres municipalités ont mis en marche des inventaires spéciaux de leur patrimoine récent, y compris un certain nombre de communautés dans les régions urbaines de Toronto et de Vancouver.

Les trois groupes de travail canadiens de DOCOMOMO, une organisation internationale non gouvernementale vouée à la documentation et à la conservation du mouvement moderne, ont été très actifs dans ce domaine : en 1992, DOCOMOMO Québec a commencé un inventaire du patrimoine récent représentatif dans cette province; DOCOMOMO Ontario a fait un inventaire d'environ 20 édifices considérés comme les édifices modernes les plus importants en Ontario; et DOCOMOMO C.-B. a complété la documentation de 14 sites en Colombie-Britannique. Les éléments les plus marquants furent publiés dans un ouvrage préparé par DOCOMOMO International à l'occasion de sa conférence de Brasilia, en 2000. Quelques universités se sont également attaquées à des inventaires : les étudiants qui suivent un cours sur l'architecture moderne au Canada à l'Université de Waterloo, par exemple, ont fait l'inventaire des édifices dans la région de Kitchener-Waterloo, et les professeurs et les étudiants de l'Université de Victoria travaillent avec le chapitre local de l'Architectural Institute of British Columbia à l'établissement d'un inventaire de l'architecture d'après-guerre à Victoria.

La commémoration et la protection

L'étude cadre a abouti à la conclusion que notre patrimoine bâti moderne est déplorablement sous-représenté en termes de commémoration et de protection. Seulement 3 p. 100 de nos lieux historiques nationaux du Canada, et moins du quart de nos édifices fédéraux du patrimoine désignés datent d'après 1930. Peu de provinces ont désigné des bâtiments, des ensembles ou des sites de l'ère moderne. La plupart des représentants provinciaux signalent que leurs efforts sont concentrés sur le patrimoine plus ancien parce qu'il reste beaucoup de travail à faire et que le financement est limité. La Colombie-Britannique et le Québec, entre autres provinces, ont noté que l'on encourage les municipalités à assumer une responsabilité plus grande pour les désignations patrimoniales, parce qu'on pense que la protection serait mieux assurée au niveau local par l'intermédiaire de règlements de zonage, de l'examen des permis et d'autres mécanismes municipaux. En même temps, DOCOMOMO Québec a fait pression sur la province pour une politique sur le patrimoine qui puisse favoriser l'apport de l'architecture du mouvement moderne à la culture contemporaine.

La plupart des municipalités font la distinction entre *l'inscription* à leur inventaire, ce qui signifie la documentation, mais généralement pas la protection, et *la désignation*, ce qui signifie la protection et dans certains cas des incitatifs financiers. Par exemple, 50 édifices de 1945 et après sont inclus parmi les propriétés inscrites à l'inventaire de la ville de Toronto (maintenant Toronto-district sud); de ces édifices, 12 ont été

désignés. Vingt des 100 édifices identifiés dans le « Recent Landmarks Program » de Vancouver ont été ajoutés à la liste du registre du patrimoine de la ville; trois de ceux-ci ont été désignés. Jusqu'ici, les désignations du passé récent sont pour la plupart limitées aux édifices, par opposition aux sites ou aux quartiers. Un certain patrimoine récent dans quelques villes est protégé parce qu'il est situé à l'intérieur d'un district de conservation désigné par la municipalité. C'est le cas à Montréal et à Saint John au Nouveau-Brunswick; dans le district de conservation du patrimoine de Wychwood Park, à Toronto, environ 15 p. 100 des 57 propriétés datent de 1945 et après.

La recherche

En plus des recherches menées dans le cadre des inventaires mentionnés ci-dessus, un nombre important de chercheurs sont actifs dans ce domaine, notamment à l'Université de Victoria, à l'Université de Colombie-Britannique, à l'Université de Calgary, à l'Université du Manitoba, à l'Université de Waterloo, à l'Université de Toronto, à l'Université Carleton, à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université McGill, à l'Université Laval et à DalTech. L'École de design de l'Université du Québec à Montréal a créé un Diplôme d'études supérieures spécialisées en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne, le premier programme d'études supérieures du genre en Amérique du Nord. Plusieurs chercheurs indépendants mènent également des recherches sur l'architecture du XX^e siècle et le modernisme au Canada, et le Centre Canadien d'Architecture à Montréal a créé une bourse pour favoriser les recherches sur ce sujet.

La sensibilisation du public

En général, les répondants ont convenu que les efforts visant l'inventaire, la commémoration et la protection du patrimoine du passé récent devraient inclure l'éducation : les conseils municipaux, les propriétaires et le grand public doivent être convaincus de l'intérêt des œuvres réalisées au cours de cette période. Au niveau municipal, une brochure traitant du patrimoine moderne de Vancouver et préparée il y a quelques années s'est avérée utile pour informer les propriétaires de l'importance de leurs bâtiments et pour négocier les interventions. L'ancienne ville de North York avait publié son inventaire pour la même raison, comme

l'a fait aussi le District of West Vancouver qui a également intégré des projets ayant trait au patrimoine récent dans son programme de prix du patrimoine, stimulant ainsi tant l'intérêt public que l'intérêt professionnel pour ce sujet.

Les groupes d'intérêts et les institutions culturelles ont contribué à sensibiliser les gens à cette période dans l'histoire architecturale de leurs communautés. DOCOMOMO a organisé des tournées, des ateliers techniques, des exposés publics et des conférences, et a produit des bulletins de nouvelles sous forme imprimée comme aussi sous forme électronique pour sensibiliser les gens au mérite du mouvement



Le Musée Alexander-Graham-Bell (1953-1956)
à Baddeck, Nouvelle-Écosse
Un édifice fédéral du
patrimoine « reconnu »

moderne. Des institutions locales et nationales ont monté avec succès des expositions sur le patrimoine bâti moderne de Vancouver, de Calgary et de Kitchener-Waterloo; le Centre Canadien d'Architecture en particulier a favorisé les recherches sur l'architecture et l'urbanisme du XX^e siècle en accueillant des expositions sur cette période.

Un certain nombre de nouvelles publications sur les édifices et les sites de l'ère moderne sont apparues au cours de la dernière décennie, et les revues savantes et les publications professionnelles comme l'ARQ : *La revue d'architecture*, le *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, le *Journal of the Society of Architectural Historians* et le *Bulletin* de l'Association pour la préservation et ses techniques ont publié des articles sur le sujet. Les médias électroniques offrent également un excellent potentiel pour sensibiliser le public au patrimoine bâti de l'ère moderne. L'architecture moderne de Victoria, par exemple, possède son propre site Web à l'adresse <http://www.maltwood.uvic.ca/Architecture/ma/>.

À la lumière de l'intérêt manifesté par la génération actuelle d'architectes et d'étudiants en architecture à l'égard de l'ère moderne, on peut supposer un potentiel énorme pour faire participer tant les professionnels que les architectes en devenir à ces initiatives de sensibilisation. De plus, comme bon nombre d'architectes et de constructeurs actifs au cours de cette ère moderne vivent toujours, il est tout à fait indiqué de s'adresser à eux pour les interroger et pour mieux comprendre leurs carrières, leur éducation et leur pensée de façon à obtenir des renseignements qui ne sont pas nécessairement évidents dans les publications de la période et dans les œuvres elles-mêmes. Le District of North Vancouver, l'ancienne ville de North York et le Centre Canadien d'Architecture sont en train d'explorer le potentiel de ces projets « d'histoire orale ».

UN CADRE D'ANALYSE

L'étude recommandait qu'un cadre d'analyse devrait permettre une analyse et une évaluation efficaces et efficaces des ressources de cette période; créer une meilleure compréhension de l'étendue du patrimoine de cette ère et comment sa production était influencée par les phénomènes culturels de l'histoire canadienne; s'appuyer sur les recherches existantes et en cours, sur les efforts d'inventaire et sur ceux de sensibilisation du public (ainsi que fournir des occasions de collaboration continue entre les intéressés); conduire à la préparation de documents pouvant servir à sensibiliser les gens et les encourager à contribuer aux processus de commémoration; pouvoir être partagé avec d'autres pays et ainsi contribuer à la connaissance du patrimoine culturel de cette période à travers le monde — et peut-être conduire en bout de ligne à identifier des ressources canadiennes pour nomination à la Liste du patrimoine mondial.

L'étude affirmait que la façon la plus appropriée, réaliste et commode d'organiser le cadre couvrant toute l'étendue du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne était selon de grandes catégories d'utilisation. Dix catégories étaient proposées : l'éducation; la religion; le commerce et l'industrie; les activités gouvernementales et publiques; la culture, le divertissement et les loisirs; les transports et les communications; le logement; les soins de santé; les activités militaires; et les districts et complexes polyvalents. Le concept des « maisons individuelles » a été élaboré depuis, comme prototype de ces cadres analytiques, pour mettre en contexte la nouvelle orientation donnée par la maison Binning à West Vancouver (construite en 1941).

Hôtel de ville de Toronto (1957-1965),
une propriété patrimoniale désignée
par la municipalité





La maison B.C. Binning (1941) à
West Vancouver, Colombie-Britannique,
designée lieu historique national du
Canada en 1997



L'ÉVALUATION DE L'IMPORTANCE NATIONALE

L'identification des ressources importantes de l'ère moderne dépend d'une compréhension claire des phénomènes culturels que ce patrimoine exprime. L'étude proposait donc que l'évaluation de l'importance nationale de notre patrimoine bâti moderne soit basée sur la capacité de la ressource d'illustrer trois phénomènes culturels qui caractérisent généralement cette ère : (a) les conditions sociales, économiques et politiques changeantes; (b) les progrès technologiques rapides; et (c) les nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux demandes fonctionnelles.

L'identification des ressources importantes de l'ère moderne dépend également de l'intégrité de la ressource, ou de son « authenticité », en autant que ce facteur concerne l'importance nationale. L'application de l'authenticité en tant que critère d'évaluation du patrimoine bâti de l'ère moderne, qui est autant sujet à changement que le patrimoine plus ancien, demeure un sujet de discussions dans le domaine du patrimoine. Bien des bâtiments et des sites de cette période ont depuis longtemps perdu leur raison d'être originelle et ont été modifiés en fonction de nouvelles utilisations. De plus, bien des matériaux et des méthodes de construction, et dans certains cas des bâtiments ou des sites au complet, étaient conçus pour un remplacement régulier après une durée de vie limitée. L'étude cadre recommandait donc que l'évaluation de l'intégrité d'un bâtiment, d'un ensemble ou d'un site de l'ère moderne soit fondée sur une connaissance claire tant des intentions originelles des responsables des plans, que des conditions ayant influencé son évolution au cours du temps, en se fondant sur une approche réaliste de son utilisation actuelle et de ses relations avec son environnement.



L'édifice Aldred (1929-1931),
une partie de l'arrondissement
historique du Vieux-Montréal
désigné par la province

CONCLUSION ET CRITÈRES POUR ÉVALUATION

L'étude cadre de Parcs Canada sur le patrimoine bâti canadien de l'ère moderne a confirmé bien des soupçons concernant la commémoration des bâtiments, des groupes de bâtiments et des sites du passé récent et notamment, que l'intérêt pour l'ère moderne va croissant. L'étude a également révélé quelques résultats inattendus, y compris que le patrimoine bâti du passé récent reçoit plus d'attention qu'on ne le pensait en ce qui concerne les recherches, les inventaires, la commémoration, la protection et la sensibilisation du public. Elle a également confirmé qu'en termes de commémoration et de protection, l'ère moderne est fortement sous-représentée au Canada.

Il faut rappeler que l'étude était centrée sur la notion d'importance nationale et non pas sur l'identification de bâtiments ou de sites particuliers aux fins d'une commémoration. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a examiné le rapport en novembre 1997 et a fait quatre recommandations :

- 1) Elle a indiqué son appui pour le traitement de l'architecture moderne selon les lignes suggérées, y compris la portée et la période de temps proposées dans l'étude.
- 2) Elle recommandait que le programme établisse des cadres pour l'analyse comparative du patrimoine bâti de l'ère moderne, selon dix grandes catégories d'utilisation : l'éducation; la religion; le commerce et l'industrie; les activités gouvernementales et publiques; la culture, le divertissement et les loisirs; les transports et les communications; le logement; les soins de santé; les activités militaires; et les districts et complexes polyvalents.
- 3) Elle acceptait les critères/lignes directrices préliminaires qui avaient été proposés pour évaluer les ressources de la période ayant un potentiel d'importance nationale :
Un bâtiment, un ensemble ou un site qui a été créé durant l'ère moderne peut être considéré d'importance nationale s'il est dans un état qui respecte l'intégrité de son plan d'origine, des matériaux, de l'exécution, de la fonction, voire du milieu, dans la mesure où chacun de ces éléments constituait une partie importante des intentions d'ensemble et de son caractère actuel; et
 - A) s'il s'agit d'une illustration exceptionnelle d'au moins l'un des trois phénomènes culturels suivants, et d'au moins une illustration représentative si elle n'est pas exceptionnelle des deux autres phénomènes culturels de cette époque :
 - a) les conditions sociales, politiques, voire économiques changeantes;
 - b) les progrès technologiques rapides;
 - c) de nouvelles expressions de formes, voire de réponses à des demandes fonctionnelles; ou

- B) s'il représente un précédent qui a eu un impact significatif sur des bâtiments, des ensembles ou des sites subséquents.

Dans des circonstances normales, la Commission n'étudiera pas un bâtiment, un ensemble ou un site qui répond aux critères et lignes directrices ci-dessus, à moins que cinq années se soient écoulées depuis la mort des responsables de son design.

- 4) Et enfin, la Commission a convenu qu'une collaboration permanente avec d'autres parties intéressées était nécessaire pour promouvoir un programme de commémoration nationale du patrimoine bâti de l'ère moderne. Afin d'encourager cette collaboration et de favoriser la sensibilisation au patrimoine bâti de l'ère moderne, la Commission a demandé que l'étude soit résumée, traduite et transmise aux ministères provinciaux du patrimoine, aux organisations nationales du patrimoine, et aux autres intéressés.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

Page 3 — Parcs Canada, J. Steeves, H.03.31.01.12(26), 1981;

Page 5 — Gracieuseté de Barry et Gregg Simpson. Collection Centre Canadien d'Architecture/ Canadian Centre for Architecture, Montréal © Graham Warrington

Page 6 — David Firman, Winnipeg Architecture Foundation;

Page 9 — Parcs Canada, J. Steeves, H.03.31.01.12(26), 1981;

Page 11 — Heritage Toronto;

Pages 12-13 — District of West Vancouver;

Page 14 — Parcs Canada, P. St-Jacques, H.05.160(77), 1995.